



# BVD : Diarrhée Virale Bovine

## BVD : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La BVD ou maladie des muqueuses est une maladie due à un **pestivirus** qui touche les bovins. Le pouvoir immunodépresseur du virus influence fortement la santé générale du troupeau. Le BVD peut être responsable de **problèmes reproducteurs, pathologies néonatales** (diarrhée, grippe, retards de croissance) et **baisses de production**. L'infection du troupeau peut passer inaperçue.

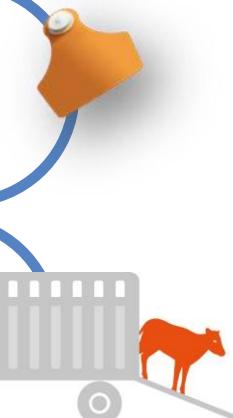
Elle peut également engendrer la naissance de **veaux IPI** (Infectés Permanents Immunotolérants), excréteurs en permanence de virus avec, en général, une faible espérance de vie. La contamination d'une vache pendant les 5 premiers mois de gestation peut entraîner la formation d'IPI. Ces animaux sont très contagieux et constituent un réel danger pour l'élevage.

La circulation du virus dans un cheptel entraîne toujours des **animaux dits « infectés transitoires »**. Ces animaux sont contagieux pendant quelques semaines et sont une source de contamination pour d'autres cheptels notamment via les mouvements.

## DÉPISTER LE BVD : C'EST OBLIGATOIRE !

L'Arrêté Ministériel du 31 juillet 2019 met en place un programme national de surveillance et de lutte obligatoire contre la BVD dans toutes les exploitations bovines.

**Dépistage de TOUS les veaux à la naissance mâles, femelles, laitier, allaitant**



**Élimination des IPI sous 15 jours**



**Assainissement des cheptels infectés**



## ET EN AVEYRON ?

**La surveillance de tous les troupeaux s'effectue, pour cette campagne 2025/2026, par une recherche directe du virus BVD sur tous les veaux à la naissance par un prélèvement auriculaire issu des boucles officielles d'identification TST (Test Sur Tissu).**

Grâce au travail de bouclage à la naissance des éleveurs sur les 6 dernières années, le nombre de cheptels infectés a fortement diminué et le cheptel aveyronnais poursuit son assainissement. Aussi, il a été acté par le Conseil d'Administration du GDS12 de commencer une transition vers un dépistage sérologique au cours des prophylaxies. Cette transition sera progressive et dépendra des résultats obtenus en 2025/2026 par chaque éleveur.

## LA BVD : UN CONTRÔLE OBLIGATOIRE LORS DES MOUVEMENTS

Afin de limiter les contaminations de cheptels par les mouvements d'animaux, depuis le 1er janvier 2025, toute introduction d'un bovin carte verte qui entre dans un cheptel de l'Aveyron quelle que soit sa provenance (intra département ou hors département) pour cause d'achat, prêt ou pension est conditionnée à la réalisation d'un « pack intro » obligatoire. 4 analyses sont réalisées :

- **BVD virologie pour rechercher les animaux infectés (particulièrement les infectés transitoires).**
- **BVD sérologie pour identifier les animaux séropositifs, enregistrer ce statut, et ainsi pouvoir écarter des futures prophylaxies ces animaux.**
- Mais également IBR sérologie et Besnoitiose sérologie.



## NOUVEAU : UN DEPISTAGE SÉROLOGIQUE POUR TOUS LES ÉLEVAGES LORS DES PROPHYLAXIES 2025/2026

Au cours de la campagne de prophylaxie 2025/2026, les éleveurs aveyronnais auront tous un double dépistage BVD. En complément du dépistage par boucle, un **dépistage par prise de sang lors des prophylaxies ou sur lait de tank sera programmé et financé par le GDS12** afin d'identifier les cheptels qui pourraient arrêter le dépistage par prélèvement auriculaire à la naissance et passer à un contrôle sérologique seul au cours des prophylaxies.

**Octobre 2025 et avril 2026 :** programmation d'une analyse sérologique sur lait de tank pour **l'ensemble des cheptels laitiers.**

**Hiver 2025-2026 :** programmation d'analyses sérologiques en mélange sur les bovins âgés de 24 à 48 mois sur **l'ensemble des cheptels allaitants.** Les bovins connus séropositifs et les bovins recensés vaccinés ne seront pas analysés afin de ne pas perturber l'interprétation des résultats.



### VACCINATION BVD : RECENSER POUR MIEUX DÉPISTER

Un recensement de la vaccination BVD sur les bovins âgés de moins de 48 mois a été effectué au printemps 2025 sur l'ensemble des élevages pour lesquels nous avions connaissance d'une vaccination. Afin de programmer au mieux les prophylaxies 2025/2026, il est nécessaire de disposer de ces éléments afin d'écartier les animaux vaccinés de la programmation. Ce recensement sera de nouveau effectué au cours du printemps 2026.

### Le GDS de l'Aveyron accompagne les élevages d'un point de vue technique et financier :

- assure le suivi des analyses BVD des boucles TST ;
- accompagne les cheptels avec une circulation virale, met en place un plan d'assainissement et une visite d'élevage avec le vétérinaire sanitaire ;
- participe financièrement :
  - **au coût global du dépistage BVD** (surcoût boucles auriculaires, enveloppe T, analyses sur boucles d'une part et analyses de prophylaxies d'autre part) avec le Département.
  - **au contrôle d'introduction** : 100% de l'analyse virologique BVD est financée par le GDS12 et les GDS locaux.
  - **à l'élimination des veaux IPI\*** à hauteur de 60€ pour un veau laitier et 200€ pour un veau allaitant.



\*sous certaines conditions.

### QU'EST-CE QUE LE WEBGDS ?

C'est une application Web où se trouve un espace privé et sécurisé pour chaque éleveur adhérent qui en fait la demande. L'éleveur peut consulter, en ligne, ses données sanitaires, notamment les résultats BVD.

**Pour toutes informations, contactez FODSA GDS AVEYRON afin d'obtenir votre identifiant et votre mot de passe.**

L'accès WebGDS est disponible sur notre site internet [www.fodsa-gds12.fr](http://www.fodsa-gds12.fr). N'hésitez pas à le consulter également afin de vous tenir informé des dernières actualités sanitaires.



Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron

181 avenue des Ebénistes – PA Bel Air – 12032 RODEZ CEDEX 9

05.65.42.18.92 – [contact.gds12@reseaugds.com](mailto:contact.gds12@reseaugds.com) – [www.fodsa-gds12.fr](http://www.fodsa-gds12.fr)

